Infrastructure de base

En 2010, nous avons investi 3,6 M$ dans l'entretien et la rénovation du réseau d'aqueduc et d'égout, près de 2 M$ dans les travaux de reconstruction de trottoirs, de bordures de rue ou de tronçons de rues et 1,2 M$ dans la phase 2 de la revitalisation de la rue de Charleroi.

En 2011, les investissements totalisent 4 M$, dont 2,3 M$ pour la rénovation du réseau d'aqueduc et d'égout, 1,5 M$ pour la reconstruction de rues et de trottoirs et, enfin, à nouveau 1,2 M$ pour la phase 3 de la rénovation de la rue de Charleroi.

Gros plan d'urbanisme : aménagement et développement urbain

Scène de rue : la revitalisation de la rue de Charleroi

Les deux premières phases de revitalisation de la rue de Charleroi sont terminées. Le pavage de rue, l'élargissement des trottoirs, la création de passages pour piétons, l'installation de lampadaires et de nouveau mobilier urbain et l'ajout de feux de circulation contribuent à mettre en valeur cette importante artère commerciale et à renforcer la sécurité piétonnière.

La phase III est prévue au printemps prochain et la phase IV, au printemps 2013.

La rénovation de la bibliothèque Charleroi débutera à l'automne 2011. La réfection de la façade, la modification de l'entrée principale et l'aménagement d'une placette publique sont les principales améliorations apportées à cet édifice.

Pie-IX, le grand boulevard

La requalification du boulevard Pie-IX s'articule autour de trois grands projets structurants:

- Le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX et de l'entrée de ville ;
- L'aménagement de la gare Montréal-Nord ;
- L'implantation du service rapide par bus (SRB) sur l'axe Pie-IX.

Henri-Bourassa–Pie-IX
Un carrefour d'influence

La future configuration de l'intersection a donné lieu à la tenue de consultations publiques.

L'arrondissement veille à la conception et à la planification des travaux et à l'élaboration d'un plan d'ensemble du carrefour urbain. Les travaux préliminaires s'amorceront sous peu. La Ville de Montréal a accordé un contrat pour la déconstruction de la bâtisse de Meubles en gros. L'entrée de ville en provenance de Laval sera nettement plus accueillante, proposant un espace urbain allégé et un décor de verdure.

Aux quais des gares du train de l'Est

L'aménagement de la gare Saint-Léonard à proximité du boulevard Industriel, entre le boulevard Lacordaire et l'avenue Jean-Meunier, est presque terminé. L'arrondissement a demandé à l'Agence métropolitaine de transport, maître d'œuvre de ce projet, d'intégrer des principes de développement durable dans l'aménagement des infrastructures situées au nord de la gare et a accepté de participer à la mise en œuvre de mesures en vue de combattre les îlots de chaleur, de gérer l'eau de ruissellement de manière responsable et de faciliter l'accès pour les piétons.

La gare Montréal-Nord sera implantée à l'intersection des boulevards Pie-IX et Industriel. L'arrondissement compte bien saisir l'occasion pour réaménager le secteur et profiter des retombées économiques inévitables. La conception de la gare, de concert avec l'Agence métropolitaine de transport, a fait l'objet de travaux importants, et l'arrondissement veut y intégrer des aménagements facilitant l'accès pour les piétons et les cyclistes.

Le SRB
Trois lettres à retenir

Le service rapide par bus (SRB) sera l'équivalent d'un métro de surface et comptera quatre stations à Montréal-Nord. Ce sont quatre occasions de réaménagement le long du boulevard Pie-IX. Les orientations générales de développement pour chacun de ces pôles commencent à se définir.

Montréal-Nord 2020 s'articule autour de trois objectifs et s'inscrit à l'intérieur des domaines d'intervention propres à l'arrondissement.

Améliorer la qualité de vie des Nord-Montréalais

Le premier objectif définit l'existence même de l'arrondissement. L'orientation donnée aux grands projets ainsi qu'à l'ensemble des actions de développement a pour but de faire progresser l'arrondissement et d'offrir à sa population un avenir meilleur.

Que ce soit en matière d'habitation, de transport en commun, d'espaces verts, d'environnement, de culture ou de sport, les 10 prochaines années modifieront de manière importante les équipements et les services pour une meilleure qualité de vie.

Favoriser le développement urbain et économique de Montréal-Nord

À la faveur de développements majeurs en transports en commun, l'arrondissement accueillera d'importants développements. Avec la collaboration de partenaires d'affaires, l'axe Pie-IX, la zone industrielle et le secteur Albert-Hudon connaîtront des changements majeurs. Favoriser le développement urbain et économique est le deuxième objectif.

Développer une image positive de Montréal-Nord

Les citoyens de Montréal-Nord sont fiers de leur milieu, et ils fêteront en mars 2015 le centenaire de Montréal-Nord. La qualité du milieu de vie de l'arrondissement est méconnue. Le renouveau contribuera à modifier l'image de Montréal-Nord.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Au fil des ans, dans chacun de ses domaines d'intervention, l'arrondissement adoptera de nouvelles politiques ou révisera les politiques existantes ; les programmes actuels seront révisés et de nouveaux seront mis sur pied ; des investissements seront faits pour améliorer les équipements.

1. Parcs et espaces verts
2. Environnement et matières résiduelles
3. Transport et déplacement local
4. Habitation
5. Sports et loisirs
6. Culture
7. Développement social et communautaire
8. Développement économique local
9. Infrastructures
10. Aménagement et développement urbain

BILAN 2010-2011

En route vers le Centenaire

Le 5 mars 2015, Montréal-Nord aura 100 ans. Le plan d'action qui nous mènera aux festivités a été adopté, et le Bureau du centenaire a été mis en place. Plusieurs groupes de discussion, réunissant tantôt des élèves du secondaire ou des gens d'affaires, tantôt des responsables de groupes communautaires ou des employés de l'arrondissement ou encore des élus, ont eu lieu. Les propos et idées exprimées au cours de ces discussions alimenteront la planification des activités.

C'est un rendez-vous dans trois ans et demi.

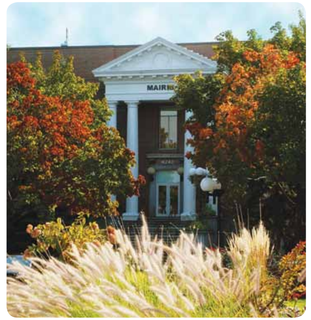

Une innovation : le Bureau de projets

Ce lieu innovateur est un guichet unique de renseignements et de services.

Vitrine sur l'avenir de Montréal-Nord, le Bureau de projets est une initiative de l'arrondissement qui cherche à maintenir un canal permanent de communication entre les citoyens et l'administration de Montréal-Nord, tout au long de la construction et de la mise en service des grands projets. Il est également une source de renseignements pour les personnes qui songent à s'installer à Montréal-Nord : projets résidentiels à venir, services offerts, vie communautaire, autant de facettes à découvrir au Bureau de projets.

Le Bureau de projets constitue aussi la porte d'entrée pour les gens d'affaires qui souhaitent investir à Montréal-Nord. Développement résidentiel et commercial ou implantation industrielle, l'équipe du Bureau de projets assure la prise en charge et facilite les démarches auprès de l'arrondissement.

Parallèlement à ce lieu physique, une vitrine virtuelle a été mise en ligne : le site Internet **montreal-nord2020.com** est accessible en tout temps afin de joindre une clientèle encore plus vaste.

Le Bureau de projets
10861, boulevard Pie-IX
Téléphone 514-328-4000, poste 4059

ville.montreal.qc.ca/montreal-nord

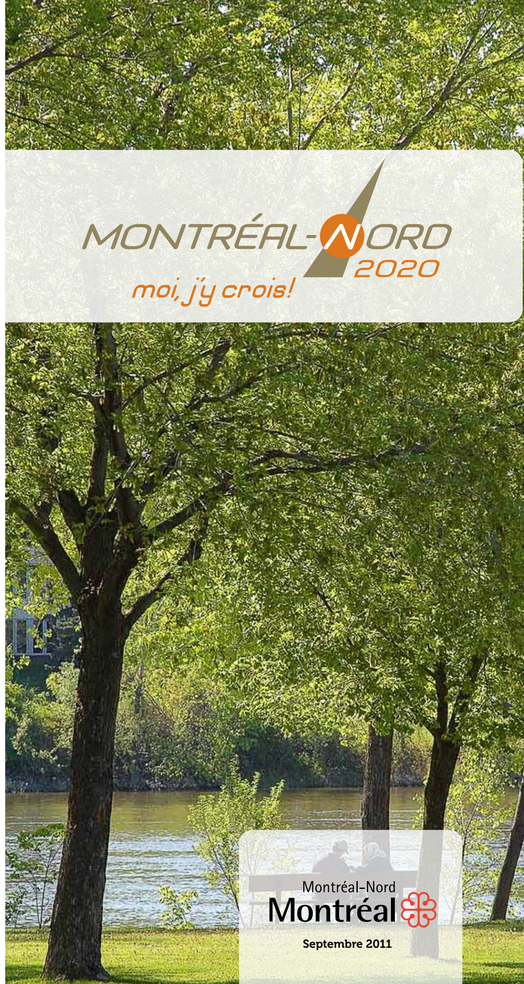

Mot des élus

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le document que vous tenez dans vos mains. Il réunit les actions les plus importantes réalisées depuis que nous avons décidé de travailler sur une vision d'avenir du développement de Montréal-Nord, une vision alimentée par de grands projets qui offriront aux Nord-Montréalais un milieu de vie encore plus accueillant et où il fait bon vivre.

Certains projets prendront quelques années à se réaliser, d'autres se matérialiseront plus rapidement. C'est pourquoi, en mai 2010, nous avons annoncé notre intention d'échelonner la planification des actions sur une décennie, d'où le slogan Montréal-Nord 2020, moi, j'y crois !

L'arrondissement inscrit ses actions dans la foulée du prolongement de l'autoroute 25 et de trois grands projets prévus sur son territoire. D'abord, le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX permettra de nous donner une entrée de ville de prestige. À la faveur de ce projet de la Ville de Montréal, l'arrondissement prévoit construire un complexe sportif et communautaire et accueillir d'importants projets immobiliers tant résidentiels que commerciaux.

Deuxièmement, la mise en service du train de l'Est et de ses deux gares sises sur le territoire de l'arrondissement rapprochera Montréal-Nord du centre-ville puisque nous pourrons nous y rendre en 21 minutes. Ce sera pour nous l'occasion d'accueillir des projets résidentiels, commerciaux et industriels en nous appuyant sur les principes du TOD (*Transit Oriented Development*), soit l'aménagement axé sur les transports en commun.

Enfin, la troisième opportunité est offerte par l'implantation du service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, l'équivalent d'un métro de surface au service de la population de Montréal-Nord. Ce sera pour nous l'occasion de requalifier l'axe Pie-IX d'un bout à l'autre afin de rendre cette artère majeure plus dynamique, plus conviviale, plus verte et plus agréable.

C'est le début d'un temps nouveau et nous voulons aujourd'hui vous rendre compte du chemin parcouru depuis un an.

Montréal-Nord 2020, moi j'y crois ! Et vous ?

De gauche à droite : Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville, Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement, Gilles Deguire, maire d'arrondissement, Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement et Clementina Teti-Tomassi, conseillère de la Ville

Des parcs et des espaces verts, pour courir sans courir de risque

L'arrondissement de Montréal-Nord, par le biais de son programme triennal d'immobilisations, poursuit ses investissements dans le réaménagement des parcs de proximité. Investir dans les parcs, c'est aussi investir dans la qualité de vie des familles. Le réaménagement permet de rafraîchir ou de remplacer les installations existantes pour les rendre plus sécuritaires, plus conviviales et plus accueillantes.

Au cours de cette dernière année, Montréal-Nord a consacré 1 858 687 $ au réaménagement des parcs Monty, Aimé-Léonard, Ménard et Le Carignan.

L'environnement et les matières résiduelles au premier plan

Cette année, c'est l'environnement qui a occupé un des premiers plans de la scène municipale de l'arrondissement. En adoptant le *Plan d'action en environnement 2011-2015*, le conseil d'arrondissement s'est engagé à mener à bien 76 actions environnementales.

Pour faciliter la mobilisation environnementale de ses citoyens, l'arrondissement a créé un écoquartier. Géré par l'organisme Éconord, il a pour mission de promouvoir la récupération des matières résiduelles et plus largement l'écocivisme dans les habitudes de vie de chacun.

L'arrondissement a distribué près de 9 000 bacs roulants sur l'ensemble de son territoire dans le but d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables. Ces bacs roulants ont été offerts à la population sur une base volontaire.

En période estivale, les îlots de chaleur urbains peuvent créer un stress thermique pour la population. Plusieurs partenaires s'associent à l'arrondissement pour ajouter des zones de fraîcheur dans les îlots de chaleur. De telles initiatives protègent la population en augmentant sa capacité d'adaptation à de tels phénomènes. Ainsi, cinq projets ont vu le jour, aux habitations Place Normandie, au mail Léger-Langelier, à l'îlot Pelletier-Garon, à l'école Calixa-Lavallée et dans le secteur industriel.

Au chapitre des équipements sportifs, au cours de la dernière année, les piscines extérieures Saint-Laurent et Charleroi ont reçu leur nouveau système de filtration, ce qui complète la mise aux normes de tous les systèmes de filtration de nos patataugeoires, piscines extérieures et intérieures. Le résultat environnemental est impressionnant, en effet, cette mise aux normes évite le rejet annuel de plus de sept tonnes de terre diatomée, pour l'arrondissement de Montréal-Nord uniquement.

Les Travaux publics ont fait l'acquisition d'un premier véhicule hybride pour leurs déplacements.

Modérer ses transports et ses déplacements locaux

En matière de transport et de déplacements locaux, l'arrondissement s'est arrimé avec l'ensemble de la ville pour implanter une réduction de la limite de vitesse à 40 km/h dans les rues locales résidentielles. Cette nouvelle mesure aide les conducteurs à comprendre et à adopter plus facilement le comportement souhaité, ce qui contribue à l'amélioration de la sécurité.

L'arrondissement a modifié certains parcours du réseau de camionnage pour assurer la quiétude et la sécurité des quartiers résidentiels.

De plus, à la demande des commissions scolaires, nous procédons à la révision des parcours de corridors scolaires et à la sécurisation des intersections de ces rues pour augmenter la sécurité de nos écoliers.

Habitation, arriver en ville

L'arrondissement est à pied d'œuvre avec ses partenaires pour encourager la venue de nouveaux développements résidentiels en tous genres. Le but recherché est d'assurer la mixité sociale au sein de l'arrondissement en favorisant la présence de logements sociaux, d'immeubles locatifs bien entretenus et de copropriétés.

Les programmes d'aide de la ville et du gouvernement québécois ont permis l'implantation de près de 450 nouveaux logements sociaux à Montréal-Nord. Ces projets sont réalisés par nos partenaires SHAPEM, GERECOMM et les Fourchettes de l'Espoir.

Les promoteurs immobiliers croient en l'avenir de Montréal-Nord. Deux importants projets sont actuellement en construction :

- le projet « MN » du Groupe Dargis, à l'intersection des boulevards Langelier et Maurice-Duplessis : 150 copropriétés dans des immeubles de six étages admissibles au programme d'aide financière Accès condo de la Société d'habitation et de développement de Montréal et au programme d'accession à la propriété issu de l'entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ;
- le projet « Carrefour Fleury », un immeuble de six étages regroupant 140 chambres : une résidence de type intermédiaire pour accueillir toute personne adulte en perte d'autonomie liée notamment au vieillissement qui, après une évaluation, n'est plus en mesure de bénéficier adéquatement des services de soutien à domicile, mais ne répond pas aux critères d'admission en CHSLD.

De plus, l'arrondissement a autorisé, lors de sa séance du mois d'août, deux nouveaux projets immobiliers :

- La phase 3 du complexe Le Rive Gouin, située sur les berges de la rivière à proximité de l'hôpital Marie-Clarac, un immeuble de 20 étages comprenant 272 unités résidentielles ;
- Le Groupe Maxera remplace un édifice de trois étages par un immeuble de six étages comptant 24 copropriétés sur le boulevard Gouin, près de l'avenue Leblanc.

D'autres projets privés se concrétiseront sous peu.

Soucieuse de maintenir la qualité des immeubles locatifs sur son territoire, la Direction de l'arrondissement de Montréal-Nord a conclu cinq ententes avec la Ville de Montréal, en vertu du Plan d'action pour l'amélioration de la salubrité des logements. À ce jour, l'inspection de 2 316 logements a été réalisée. À ces inspections s'ajoutent celles menées par les inspecteurs de l'arrondissement.

Il va y avoir des sports et des loisirs

Au cours de la dernière année, l'arrondissement a inauguré un nouveau terrain synthétique au parc Henri-Bourassa. Ce nouvel équipement sportif sert aux séances d'entraînement libre du soccer et à celles organisées par les clubs sportifs de l'arrondissement, les organismes et les écoles. Des partenariats ont été établis avec divers acteurs du milieu afin que le terrain soit accessible au plus grand nombre de citoyens.

L'aréna Henri-Bourassa a fait l'objet d'une rénovation complète. Son système de réfrigération a été mis aux normes.

Une toute nouvelle patinoire familiale a été aménagée au parc Aimé-Léonard. Le parc, situé au bord de la rivière des Prairies, offre un décor naturel et bucolique et de la musique en soirée ; l'effet romantique est très réussi. Cet hiver, nous vous invitons à chausser vos patins.

Culture intensive

En vertu d'une entente entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un plan d'action étoffé de médiation culturelle a été mis en place pour les trois prochaines années. Cette entente permet d'améliorer l'accès aux activités culturelles pour l'ensemble de la population nord-montréalaise. Enrichies par la présence des artistes et organisées pour diverses clientèles, les activités de médiation culturelle créent des lieux d'échange et d'apprentissage.

Les travaux de restauration de la maison Brignon-Lapierre, située sur le boulevard Gouin, sont terminés. Cette ancienne maison de ferme a retrouvé tous ses charmes d'antan et accueillera une programmation socioculturelle diversifiée.

Pour le développement d'une société unie et communautaire

À la suite du Dialogue jeunesse « On se parle ? », animé par la gouverneure générale Michaëlle Jean, qui s'est déroulé en août 2010 dans notre arrondissement, le maire de Montréal-Nord a proposé aux jeunes la tenue d'un forum jeunesse. Ce fut l'occasion pour les jeunes d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations. Le forum s'est déroulé le 10 novembre 2010 avec une belle participation des jeunes. Le maire Gilles Deguire a présenté aux jeunes, réunis à nouveau le 26 janvier 2011, le Plan d'action jeunesse de l'arrondissement découlant de leurs propositions.

Plusieurs projets ont été réalisés cette année : la formation d'un conseil de jeunes pour les bibliothèques, l'ajout de soirées vidéo à la bibliothèque Charleroi, le volet jeunesse du Festival des arts de Montréal-Nord, la diffusion des programmations culturelle, sportive et de loisirs par le biais de dépliants distribués dans les écoles, etc.

Développer des économies d'échelle locales

Au cours de la dernière année, nous avons mis en place un comité stratégique de développement économique local formé du Centre local de développement (CLD), de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord et de l'arrondissement.

Ce comité recommandera des stratégies pour attirer, entre autres, des promoteurs, des commerçants et des industriels.

Le programme de la Ville de Montréal, PR@M industrie, a été reconduit jusqu'en 2012. Ce programme incitatif à l'intention des propriétaires de bâtiments occupés à des fins industrielles a pour but d'accélérer l'investissement immobilier, l'amélioration de la compétitivité, le maintien d'une structure économique diversifiée et la valorisation du cadre bâti industriel.

Plusieurs études ont été réalisées sur le secteur industriel :

- Mémoire déposé au Conseil d'agglomération sur le développement du parc industriel ;
- Analyse-sondage préparée par Convercité permettant de mettre à jour les données sur les secteurs industriels de Montréal-Nord ;
- Stratégie de marketing territorial réalisée pour la zone industrielle par la firme Déclic Conseil inc.